

BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.  
FICHE SIGNALÉTIQUE  
SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du Produit: BRITEGLO	Formule: Exclusive	Évaluation HMIS (aérosol concentré)
Numéro du Produit: 970	Date de Préparation: 12/01/11	0 - Minimale 1 - Faible 2 - Modéré 3 - Grave
Identificateur de la Matière: Aérosol	Téléphone d'urgence: 800-255-3924	4 - Extrême
Nom du Fournisseur: Brodi Specialty Products Ltd.	Téléphone: 905-475-6084	SANTÉ: 2 FIER: 3 RÉACTIVITÉ: 0
Adresse du Fournisseur: 3175 14th Ave. Unit 1	Sans Frais: 877-744-0751	PERSO NNEL PRO TECTIO N: B
Markham, Ontario, L3R 0H1		
Classification: SIM DUT- Catégorie A; Catégorie B - Division 5; Catégorie D - Division 2B		
TDM - Bien de Consommation		

SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	NO CAS	%	PD	TLV	DL 50	CL 50
Toluène	108-88-3	05-10	100 ppm	2500 mg/kg	Orale rat	8000 ppmR at 4hr
Chlorure de méthylène	75-09-2	20-40	50 ppm	167 mg/kg	Orale rat	19049 ppmR at 4hr
Polydiméthylcyclo Siloxane	pas disponible	05-10	100 ppm	pas disponible	pas disponible	pas disponible
Agent propulseur hydrocarbure	68476-85-7	20-40	1000 ppm	pas disponible	pas disponible	pas disponible

SECTION III - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

DONNÉES BASE SUR LE CONCENTRE SEULEMENT

Point d'ébullition (deg C) : pas disponible

pH: pas disponible

Solubilité dans l'eau : Non

DONNÉES BASE SUR CONTENU TOTAL

Tension de Vapeur: psi@ 20° C : 4.3

VOC% : ~ 5.8%

Densité de la vapeur (air = 1) : > 1

Densité : @23° C - 1.18

Apparence / Odeur l'argent / solvant

SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ou D'EXPLOSION

Point d'éclair (TOT) : 3.8° C

Inflammabilité (inflammable par détermination de la projection de la flamme) : inflammable

Agent d'extinction : bioxyde de carbone, poudre chimique, mousse

Procédure d'extinction : Porter des vêtements de protection complets et un respirateur autonome. Se servir d'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes et pour former un écran protecteur. Le contenant peut exploser sous l'effet de la chaleur plus grande 50° C.

SECTION V - RÉACTIVITÉ

Conditions d'instabilité : Matérielle Stabilité; Agents Incompatibilité: Agents oxydants forts, acides et alcalins; Produits de décomposition Oxydes de carbone

SECTION VI - ENTREPOSAGE et MANUTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS; Pour emploi dans les établissements Industriel et institutionnel

Entreposer dans un lieu sec, frais et bien aéré, sans sources de flammes nues ou d'étincelles; Ne pas entreposer à une température supérieure à 50° C

SECTION VII - SANTÉ et PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION et EFFETS AIGUS:

Yeux : Le contact peut causer une irritation.

Peau : Contact prolongé avec la peau peut causer l'irritation

Inhalation : Peut causer l'irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires, des quintes de toux et des maux de tête

Ingestion : Peut causer des vomissements, des maux de tête et d'autres problèmes de santé. Cancérogénicité - Non dangereux d'après les critères du SIMDUT ;

Reproduction, Tératogénicité, Mutagénicité, Maternels Synergiques - Données disponibles insuffisantes.

PREMIERS SOINS:

Yeux : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin. Peau : Rincer à grande eau. Consulter un médecin en cas d'irritation

Inhalation : Placer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, consulter immédiatement un médecin. Si la victime ne respire pas, du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la respiration artificielle ou la réanimation cardio-pulmonaire.

Ingestion : Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche à grande eau. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION VIII - PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Ventilation : Ventilation générale.

Gants: Non requis pour l'utilisation normale.

Protection des yeux: Lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques

SECTION IX - EN CAS de FUITES ou DÉVERSEMENTS

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'un matériel absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés étiquetés et pouvant être fermés. Élimination des déchets - Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux d'éliminer.

Notice: Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous nous réservons le droit de modifier ces renseignements sans préavis. Les conditions d'utilisation exprimées ou implicites n'estiment pas le fournisseur responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des renseignements. Si l'utilisateur de la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec le Commissionnaire de la Sécurité Travail, à Montréal en Québec (514-873-3990).